

Réf: Dossier N° 096949

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KRYSTHETIQUE SARLU »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E
TRANCHE LOT 467, ILOT 22, Lot 467, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KRYSTHETIQUE SARLU »

Objet : Institut de beauté et formation; Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux; la prise en location gérance de tous fonds de commerce; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9E
TRANCHE LOT 467, ILOT 22, Lot 467, Ilot 22

Dirigeant(s) : Mme DOH-DJANHOUNDY TAINNON CHRISTELLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03162 du 11/04/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15744/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

